



Parcours pour recevoir le Sacrement du mariage **2026-27**

Le mariage chrétien s'inscrit dans la continuité d'une vie de foi. Ceux qui demandent à se marier à l'Église désirent poursuivre la marche chrétienne commencée au jour de leur baptême et répondre ensemble à l'appel de Dieu.

Le mariage à l'église ne se réduit donc pas à une belle cérémonie ni à la célébration d'un moment important de la vie. Il est une véritable vocation : un appel de Dieu à devenir époux, à se donner l'un à l'autre et, lorsque des enfants leur sont confiés, à les accueillir, à les aimer et à les accompagner dans leur croissance humaine et chrétienne.

Le Catéchisme de l'Église catholique l'exprime ainsi au numéro 1601 :

« L'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants, a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement. »

En se présentant devant Dieu, les fiancés lui demandent de consacrer leur alliance et de fortifier leur amour. Ils reconnaissent que leur engagement ne repose pas uniquement sur leurs propres forces, mais qu'ils ont besoin de la grâce de Dieu pour apprendre à s'aimer fidèlement, à se pardonner, à traverser les épreuves et à grandir ensemble tout au long de leur vie.

Par le sacrement du mariage, les époux se donnent et se reçoivent mutuellement, librement et sans réserve. Ils se promettent fidélité pour toute leur vie et s'engagent à vivre une union indissoluble, ouverte à l'accueil de la vie.

L'amour des époux est appelé à devenir un signe visible de l'amour de Dieu : un amour fidèle, patient, fécond et miséricordieux. Par leur manière de vivre, de s'aimer et de prendre soin l'un de l'autre, les époux témoignent que l'amour véritable est possible et qu'il peut grandir lorsqu'il demeure enraciné en Dieu.

Les fiancés qui demandent le mariage chrétien accueillent également l'enseignement de l'Église sur la dignité et le caractère sacré de toute vie humaine. Toute vie est un don et une bénédiction. Ils s'engagent donc à accueillir les enfants que Dieu pourra leur confier, à

respecter leur vie dès sa conception et à leur offrir un foyer dans lequel ils pourront être aimés, éduqués et initiés à la foi chrétienne.

Lorsque les fiancés sont prêts à s'engager dans la beauté et les exigences du mariage tel que l'enseigne l'Église catholique, ils sont invités à entreprendre leur démarche avec leur paroisse.

Nous favorisons normalement la célébration du mariage dans la paroisse où résident les futurs époux. Ce choix manifeste que le mariage n'est pas seulement une démarche privée, mais qu'il s'inscrit dans la vie d'une communauté chrétienne. C'est au sein de cette communauté que les époux sont appelés à poursuivre leur cheminement de foi, à célébrer les sacrements et, éventuellement, à faire grandir leurs enfants dans la vie chrétienne.

Par leur engagement, les nouveaux époux deviennent pour la communauté un signe de joie, de fidélité et d'espérance dont notre monde a profondément besoin.

Pour qu'un mariage puisse être célébré à la paroisse Saint-Sauveur, les futurs époux doivent suivre certaines étapes et répondre à différentes conditions avant qu'une date puisse être officiellement réservée.

- Il est obligatoire d'avoir terminé son parcours d'initiation chrétienne (baptême-communion-confirmation). Aucune inscription de mariage n'est possible tant que les trois sacrements n'ont pas été vécus.
- Il serait fortement recommandé que vous habitiez sur le territoire de la paroisse Saint-Sauveur pour y célébrer votre mariage. Les villes touchées par les limites de la paroisse sont : Saint-Sauveur, Piedmont, Morin-Heights, Weir, Seize-îles, Montfort, Wenworth-Nord et Laurel.
- Si vous êtes résident à l'extérieur de la paroisse, vous devez habiter à l'intérieur d'un rayon de 50 km de la paroisse Saint-Sauveur afin de faciliter les diverses rencontres.
- Les couts pour un mariage à la paroisse de Saint-Sauveur sont de 800\$. Dès l'inscription, le couple donne un dépôt de 150\$, non remboursable. Le montant restant doit être payé au maximum une semaine avant le mariage. Il est possible de payer sur le site internet de la paroisse (sous l'onglet SACREMENTS, Paiement).
- Le couple s'engage à participer une des soirées info catéchèse des fiancés, soit le 16 octobre ou le 12 février 19h00 à 20h30. C'est la première rencontre où le couple reçoit une brève catéchèse du mariage et reçoit aussi des informations sur la célébration éventuelle.
- Ils s'engagent à participer à 3 *Matinées ecclésiales*¹ selon les dates proposées. Il est nécessaire de ne pas les vivre trop proche de la date du mariage. Si vous aviez à en manquer une, vous ne pourriez pas la reprendre.

¹ La paroisse offre, une fois par mois, la *Matinée ecclésiale*. Du grec, le mot *ecclésiale* veut dire Église, non pas la bâtisse mais la communauté, les chrétiens qui s'unissent, se rassemblent. Ces *Matinées ecclésiales*, se déroulent le dimanche matin à 9h00, autour d'un thème de foi. Un déjeuner fraternel est offert suivi d'une catéchèse-partage multi âge. À 11h00, les gens poursuivent avec la célébration de la messe. C'est donc un temps de partage fraternel et de formation.

- Le couple s'engage à vivre la session de préparation au mariage intensif (week-end offert par la paroisse. Samedi 13 mars 2027 de 9h à 16h et le dimanche de 9h à 15h00.) Les frais sont de 150\$ (incluant les 2 repas). Si ces dates vous sont impossibles, vous devrez trouver une autre formation à l'extérieure de la paroisse. Les dates des autres formations et lieux vous seront données.)
- Toutes ces étapes sont obligatoires.

La préparation au mariage n'est pas qu'une série de démarches administratives. Elle est un temps privilégié pour approfondir votre engagement, mieux comprendre le sens du sacrement et vous disposer à recevoir la grâce que Dieu veut vous donner.

Nous vous invitons donc à vivre chacune des étapes avec sérieux, ouverture et confiance. L'équipe pastorale est là pour vous accompagner, répondre à vos questions et vous aider à préparer une célébration qui soit à la fois belle, vraie et profondément chrétienne.

En demandant le mariage à l'Église, vous choisissez de placer votre amour sous le regard de Dieu et de construire votre vie conjugale avec lui. Nous souhaitons que cette démarche vous permette de grandir dans la foi, de fortifier votre amour et de vous préparer avec joie à devenir époux pour toute la vie.

Que le Seigneur vous accompagne tout au long de ce chemin et qu'il bénisse déjà le projet de mariage qu'Il a déposé en vos cœurs.

L'équipe d'évangélisation